

# Chausсенac

## Lettre d'information – Avril 2025

Mardi 01 Avril

**Secrétariat de mairie ouvert uniquement de 13h à 16h.**

Dimanche 06 Avril

**USC** se déplace à Trizac match à 15h.

Lundi 07 Avril

Les lagunes communales de Chausсенac doivent être curées en fin d'été 2025. Les boues peuvent être épandues sur terrains agricoles, aussi, tous les agriculteurs intéressés pour recevoir ces boues sont invités à une réunion à la mairie de Chausсенac à **11h**.

Vendredi 11 et 25 Avril

Vente de fruits et légumes sur la place Saint-Étienne vers 10h - 10h30.

Samedi 12 Avril

**USC** reçoit Anglards de Salers match à 20h.

Lundi 21 Avril

Comme chaque année **le CCAS pour Pâques**, organise un petit déjeuner et une surprise pour les enfants de la commune de 2 ans à 10 ans.

Mercredi 23 Avril

**Bus CyberCantal France Services**

devant la mairie : 10h-16h.

Le bus vous propose de **vous aider dans vos démarches administratives** sur internet de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.

**Cours informatiques** de 13h30 à 15h30. Ouvert à tous, **gratuit**.

Vendredi 25 Avril

**Concours de belote** organisé par le **Club Inter-âge**, à la salle des fêtes, à **20h**.

## Déchetterie de Pleaux

### Nouveaux horaires à compter du 31 mars 2025

<b>Mardi</b>	<b>14h à 17h</b>	<b>Vendredi</b>	<b>9h à 12h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>9h à 12h</b>	<b>Samedi</b>	<b>14h à 17h</b>
<b>Jeudi</b>	<b>14h à 17h</b>		

## Collecte des plastiques, ficelles et filets agricoles

### 22 et 23 Avril

#### Parc des Rédines- **Mauriac**

Face à la carrière- route de l'Auze-Ally

10h à 16h

Suc de l'Agrale-**Anglards de Salers**

#### La Barrière-**Saint-Cernin**

10h à 12h et de 14h à 16h

### 23 Avril

Pont de Flore-**15240 Auzers**

10h à 16h

### Attention

- Seuls les sacs pour ficelles et filets distribués sont autorisés sur les lieux de dépôts.
- Les déchets doivent être propres et secs .
- Aucun autre déchets ne sera accepté.
- Dépôts uniquement aux heures d'ouverture des sites de collecte.

### Pourquoi ?

- Les plastiques agricoles sont des déchets professionnels, la loi impose au détenteur du déchet d'assurer son élimination dans des conditions non préjudiciables à l'environnement et à la santé humaine. Il est interdit de les brûler ou de les enfouir ils peuvent être valorisés (recyclage).

## Assainissement individuel

Comme chaque année, nous vous proposons de faire vidanger vos fosses septiques par une entreprise spécialisée, pour un passage dans l'été.

Il faut au minimum 3 fosses pour bénéficier d'un tarif groupé.

Si vous êtes intéressés, veuillez compléter et renvoyer ce bulletin avant fin mai, à la mairie.

Mme, M. : .....

Numéro de téléphone : .....

Lieu de la fosse à vidanger : .....

Souhaite faire vidanger une fosse de \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup> ( \_\_\_\_\_ )

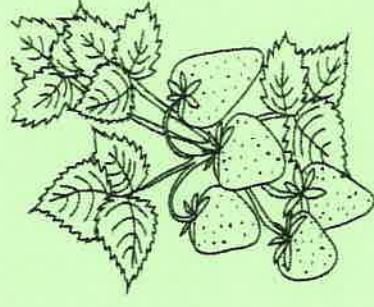
ou une fosse toutes eaux ( \_\_\_\_\_ ) m<sup>3</sup>

# «TROC AUX PLANTES» A CHAUSSENAC

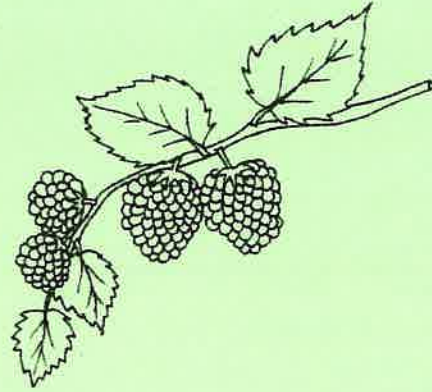
**Samedi 03 mai 2025 de 10 h à 12 h**



Venez échanger gratuitement vos plantes d'intérieurs,  
arbustes, plants potagers, graines, boutures, pots, trucs,  
astuces ....



Venez partager un moment de convivialité, vos richesses  
végétales et encourager la biodiversité



Si vous souhaitez manger sur place, restauration au Chauss'nack sous réservation  
au 06 34 66 45 09

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Gérald MARSAN au 06 81 26 94 53

